



10. Activités prévues en mars et avril

10.1 Communication avec les candidats

Les demandes d'explications sur les décisions du concours provenant de candidats doivent être acheminées au CRSNG. Si les membres des groupes d'évaluation (GE) se font questionner par des chercheurs, ils doivent les informer que toute demande portant sur un cas particulier doit être transmise au CRSNG et qu'en aucun cas les membres des GE ne sont autorisés à discuter des délibérations sur les demandes individuelles. Les membres peuvent rappeler aux personnes qu'en vertu des règlements du CRSNG, ils doivent quitter la salle pendant les discussions portant sur toute demande de subvention présentée par un de leurs collègues.

Cette politique découle de diverses situations, notamment :

- de la demande formulée par un certain nombre d'administrateurs des universités de présenter un seul message uniforme à tous les titulaires de subventions ou les candidats et de réduire ainsi le temps perdu à expliquer des rumeurs souvent fausses;
- de plaintes sérieuses de membres de GE qui sont bombardés d'appels téléphoniques;
- de candidats qui tentent de mettre en confrontation des membres de GE;
- de commentaires verbaux pris hors contexte ou mal interprétés transmis ensuite au CRSNG sous forme de plaintes à l'endroit d'un GE;
- d'écarts entre les commentaires écrits des GE et les informations obtenues de sources personnelles;
- d'appels interjetés en fonction des commentaires verbaux d'un membre d'un GE.

10.2 Mettre au point les messages aux candidats

L'administrateur de programme revoit tous les messages aux candidats. Par cette étape, on s'assure que les commentaires fournis sont en accord avec les politiques et les lignes directrices du CRSNG, et qu'ils sont clairs et assez détaillés pour permettre aux candidats de se référer à ceux-ci pour des demandes futures. L'administrateur de programme peut parfois cerner des problèmes dans les commentaires, et discutera de ceux-ci avec le président de section. Dans certains cas, on résoudra le problème en clarifiant les commentaires avec l'auteur. Dans d'autres cas, il peut être nécessaire de réévaluer la base de la recommandation ou la recommandation elle-même, ou les deux. Bien que ces cas soient rares, on peut consulter les membres des GE à ce sujet.

Afin de s'assurer qu'ils reflètent le consensus du GE, le président de section examine et approuve tous les messages aux candidats avant qu'ils soient envoyés aux chercheurs.

Tous les chercheurs, y compris ceux qui ne reçoivent pas automatiquement de commentaires du GE, reçoivent automatiquement les rapports des examinateurs. Les chercheurs ne doivent pas correspondre avec les membres des GE ou avec les examinateurs.

10.3 Rapport annuel

Le rapport annuel du GE constitue le compte rendu officiel du président de groupe et des présidents de section à l'issue du concours. Il est distribué au personnel du CRSNG et aux membres du Comité des subventions et des bourses (CSB) pour information et action. Il constitue l'une des sources de discussion concernant les politiques du CSB. À l'occasion, le rapport annuel du GE est rendu public et remis à divers groupes, p. ex., aux directeurs de département d'une discipline donnée, à des associations professionnelles, etc.

Le rapport annuel du GE est préparé par le président de groupe et par les présidents de section avec l'aide de l'administrateur de programme et doit être terminé en avril. Il doit porter sur les aspects suivants :

- les résultats du concours et l'impression générale du GE sur la qualité des propositions, les critères d'évaluation, les tensions budgétaires, les préoccupations et les nouveaux domaines de recherche et les modèles de réussite;
- les commentaires et les recommandations sur les politiques et les pratiques. Ceux-ci peuvent comprendre, sans s'y limiter, des commentaires sur la philosophie et les objectifs du programme par rapport à l'utilisation optimale des ressources destinées à l'appui des sciences et du génie;
- les tendances et les questions importantes dans une discipline, les commentaires sur les mécanismes de prestation des programmes, sur les formulaires de demande et sur la documentation, ainsi que la détermination de projets de recherche pertinents pour les relations publiques;
- les statistiques sur le concours peuvent figurer en annexe au rapport annuel ou dans le corps du rapport. Comme ces données ne représentent pas les résultats finaux et officiels du concours (qui seront disponibles pour la réunion de mai du Comité des subventions et des bourses), une mise en garde à cet égard doit figurer dans les premières pages du rapport et dans les annexes;
- les sujets supplémentaires se rapportant au GE.

10.4 Composition des GE

Au terme des réunions de février, les administrateurs de programme recommanderont de nouveaux membres pour les GE. Ces recommandations comprennent des commentaires sur le dossier professionnel de la personne pressentie, sa stature scientifique et son expérience, de même que des références sur sa capacité de participer au processus d'évaluation par les pairs et de collaborer au sein d'un comité. Des facteurs tels que la

participation de la personne pressentie à des travaux de recherche interdisciplinaire et concertée peuvent également être pris en considération. L'administrateur de programme peut demander à d'anciens membres de GE de fournir de tels commentaires et références.